



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

## Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19 - GUE - 057

Déposé le : 05.11.15

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 113 et 114 LGC** La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.**

Titre de la simple question

**Trafic routier transfrontalier : pourquoi ne pas prendre le bus ?**

Texte déposé

Ces dernières semaines, de nombreux concitoyens m'ont interpellé concernant le trafic transfrontalier à la Vallée de Joux. Ils craignent notamment une augmentation de ce même trafic suite aux projets de développement de manufactures horlogères dans le village du Brassus qui devraient créer plusieurs centaines de postes de travail. Cet élément est très positif pour la santé économique de la région mais risque en effet d'avoir une incidence importante sur le trafic transfrontalier.

Aujourd'hui, les initiatives portées par les acteurs économiques et institutionnels régionaux afin de réduire le trafic transfrontalier, notamment en ce qui concerne le co-voiturage, n'apportent malheureusement que de faibles résultats.

Relevant qu'il n'existe aucune ligne de transport public transfrontalière pour rejoindre la Vallée de Joux en amont du Lac et qu'une telle ligne permettrait également de désenclaver la Vallée de Joux en réduisant sensiblement le temps de trajet vers Nyon et Genève ou inversement, j'ai l'honneur de poser la question suivante au Conseil d'Etat :

- Le Conseil d'Etat a-t-il étudié la mise en place d'une ligne de transport public transfrontalière, reliant les deux gares vaudoises de la Cure et du Brassus via les villages français des Rousses et de Bois d'Amont ?

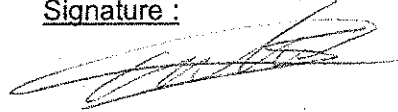
D'avance, je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Sébastien Cala

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**